

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 15/09/2023
Reçu en préfecture le 15/09/2023
Publié le
ID : 044-214400756-20230914-51_2023-DE

Nombre de conseillers
en exercice14
présents9
votants11

L'an deux mil vingt-trois, le **QUATORZE SEPTEMBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2023

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte HAMON Sylvain
GRIMAUD Sylvie MARTIN Yves RAIMBAUD Nelly RIOTTE Sandrine

ABSENTS EXCUSÉS : HUGRON Dominique donne pouvoir à RIOTTE Sandrine ; BOMMÉ Jean-Paul donne pouvoir à LE BOULER Cédric

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas ; GUILLEMOT Tatiana

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PIERRISNARD Béatrice

OBJET :

51/2023

FIXATION DES TARIFS DE LA REGIE PHOTOCOPIES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, pour répondre aux demandes des associations et des habitants qui souhaitent disposer d'un service de photocopies noir et blanc et de photocopies couleur, le Conseil Municipal avait décidé, par délibération du 30 août 2018 de créer une régie dédiée à ce service.

Le Conseil avait alors fixé les tarifs unitaires suivants qui n'ont jamais été revus depuis :

Coût unitaire de la photocopie :

	A4 Noir et Blanc	A4 Couleur	A3 Noir et Blanc	A3 Couleur
Particulier de la commune	0,20 €	1,00 €	0,40 €	2,00 €
Association de la commune	0,05 €	0,50 €	0,10 €	1,00 €

Considérant l'évolution du coût du papier et des tarifs appliqués par le prestataire de maintenance du copieur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} octobre 2023 :

Coût unitaire de la photocopie :

	A4 Noir et Blanc	A4 Couleur	A3 Noir et Blanc	A3 Couleur
Particulier de la commune	0,30 €	0,60 €	0,60 €	1,20 €
Association de la commune	0,06 €	0,12 €	0,12 €	0,24 €

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

